



## Priorité scolaire



La rentrée scolaire a concerné 1 550 enfants qui le 3 septembre dernier ont découvert ou repris le chemin des écoles de Mennecey.

Nos six groupes scolaires ont fait l'objet pendant les grandes vacances de travaux d'entretiens effectués par le personnel municipal afin que tout soit prêt pour accueillir dans de bonnes conditions enfants et enseignants.

Plus de 150 000 € ont été investis sur les différents sites.

Dorénavant, toutes nos écoles bénéficient de nouveaux photocopieurs et l'ensemble des ordinateurs a été changé.

Dans les semaines à venir, de nouveaux chantiers importants seront ouverts :

- Dès le 1<sup>er</sup> octobre, la mise en place sur tous les sites de la restauration en « liaison froide » s'accompagnera de l'équipement en mobilier spécialisé. Le restaurant de l'Ormeteau sera rénové ainsi que celui de la Jeannotte qui sera agrandi de plus de 100 m<sup>2</sup>.
- Avant la fin de l'année, le chantier de la salle de motricité, du remplacement des sanitaires et de l'ouverture d'une nouvelle classe sera ouvert sur l'école de la Sablière. Cet investissement de plus de 600 000 € s'inscrit dans le cadre du Contrat Quinquennal obtenu par la nouvelle municipalité.
- Le choix de l'architecte pour la rénovation lourde de l'École des Myrtilles (de l'ordre de 5M d'€) sera effectué en octobre pour un début des travaux à l'été 2010.

Nous souhaitons à tous les enseignants, au personnel communal et à tous les enfants qui font vivre nos écoles, bon courage et une très bonne rentrée.

La rentrée culturelle se présente également sous les meilleurs auspices avec une programmation diversifiée pour tous les publics, notamment les scolaires, une « Carte famille » à tarif très attractif pour certains spectacles, et de nouveaux fauteuils offrant un meilleur confort aux spectateurs. Nous vous attendons nombreux à l'Espace culturel Jean-Jacques Robert !

Xavier DUGOIN  
Maire de Mennecey



### Sommaire

1	Votre agenda
2	Scolaire
3	Quotient familial
4	Prévention & Sécurité Jeunesse
5	Un bel été Jeune
6	Les brèves
7	Des stars à Mennecey
8	Vie pratique
9	L'actualité en images
10	Espaces Culturel J. J. Robert
11	Tribune libre
12	L'actualité des Associations

#### Samedi 10 octobre

Soirée « Africaine »  
de «Mennecey Echanges Bon»  
Salle Michel-Ange à 19h00  
Réservation au 06 14 39 57 84

#### 15 - 16 - 17 octobre

1<sup>ères</sup> Journées Prévention  
& Sécurité Jeunesse  
Stands - Animations - Conférences -  
Foot - Soirée Jeunes  
Espace Culturel et Salle Michel-Ange  
Infos : 01 69 90 00 00

#### Samedi 17 octobre

Visite du Musée du Louvre  
et du Château de Vincennes  
Inscription au service Animation  
TÉL. : 01 69 90 80 68

#### 20 au 26 octobre

Séjour 12/17ans  
Center Parcs en Normandie  
Inscription à la MJ - TÉL. : 01 69 90 53 44

#### 23 - 24 - 25 octobre

Foire aux vins et produits du terroir  
Lions Clubs d'Evry et Mennecey  
Salle Michel-Ange - Infos : 06 74 49 48 78

#### Vacances de la Toussaint

Atelier de scrapbooking  
Coordination Contrat Enfance Jeunesse  
Inscription au 01 69 90 02 67

#### Dimanche 1<sup>er</sup> novembre

Grande messe en ut de W.A. Mozart  
Concert franco-allemand  
Chœurs de Villeroy et de Renningen,  
et solistes des chœurs de Radio France  
Espace culturel à 11h00

#### 7 au 11 novembre

Salon du « petit format »  
Artistes de notre région  
Salle Michel-Ange

#### Mercredi 11 novembre

Comémoration de l'Armistice  
Rassemblement devant la Mairie à 11h00

#### Jeudi 19 novembre

Thé dansant dinatoire « Beaujolais »  
(à partir de 60 ans)  
Salle Michel-Ange à partir de 17h00  
Inscription au CCAS - TÉL. : 01 69 90 75 91

#### Samedi 21 novembre

Visite du Musée de la Marine  
et du Château de Vincennes  
Inscription au service Animation  
TÉL. : 01 69 90 80 68

#### Dimanche 22 novembre

Messe de la Ste Cécile,  
avec la Société Musicale de Mennecey  
Eglise Saint Pierre à 11h00

#### 28 et 29 novembre

Mennecey Sapeurs  
Salle Michel-Ange  
Infos : Service Animation  
TÉL. : 01 69 90 80 68

#### Samedi 28 novembre

Conte pyrotechnique  
Orangerie - Parc de Villeroy à 18h30

#### Samedi 5 décembre

Hommage aux Morts  
en Afrique du Nord  
Cimetière de la Sablière à 11h30

#### Samedi 5 décembre

Diner-Cabaret - Loterie pour le Téléthon  
Salle Michel-Ange à 20h00  
Réservation : Mennecey Animation Tourisme  
TÉL. : 06 63 80 01 01 - 01 64 57 07 05

#### Samedi 12 décembre

Banquet des Anciens  
(à partir de 65 ans)  
Salle Michel-Ange à 12h00  
Inscription au CCAS - TÉL. : 01 69 90 75 91

#### Samedi 12 décembre

Remise des Médailles de la Ville  
Mairie centrale à 11h00

## Une très bonne rentrée scolaire !

Depuis son élection en mars 2008, la nouvelle municipalité de Mennecy a fait de ses écoles et des conditions de travail qu'elle offre aux jeunes Menneçois et aux enseignants sa principale priorité, tant il est vrai que c'est de l'éducation reçue que dépendent la réussite et l'épanouissement futurs de nos enfants.

Dans ce cadre, la Mairie, tout au long de l'année, est amenée à travailler afin d'essayer d'apporter des améliorations dans plusieurs domaines que sont, notamment, la qualité des locaux et les actions destinées à ouvrir nos enfants sur le monde qui les entoure.



## Le projet de rénovation de l'école des Myrtilles avance bien...

Samedi 12 septembre, les parents des élèves du groupe scolaire des Myrtilles ainsi que les enseignants ont été conviés à participer au choix du projet de rénovation de cette école.

Il s'agit là d'une démarche innovante de la part de la majorité municipale qui développe ainsi la démocratie directe et la concertation avec ceux qui sont les premiers concernés par ce projet.



## De nombreux et importants travaux pour nos enfants

Dans la continuité de ce qui avait été fait dès l'été 2008, l'été 2009 a vu la réalisation de plusieurs chantiers particulièrement importants et nécessaires à la remise à niveau de notre parc de bâtiments scolaires :

- Extension de la cantine de l'école maternelle du Clos Renault (112 000 €) et reprise des clôtures (4 645 €).
- Travaux de fermeture du préau de l'école élémentaire de la Jeannotte (60 000 €).
- Reprise du poste de livraison du gaz (9 552 €) et travaux d'entretien courant (964 €) sur le groupe scolaire de la Verville.



### Rappel des faits.

Lors de notre arrivée à la Mairie en 2008, nous avons été amenés, devant l'état des deux groupes scolaires des quartiers « Levitt », à devoir réorienter les grands investissements que nous envisagions de réaliser pour la commune, afin de remettre ces deux écoles en état et d'en faire la priorité de notre mandat.

Après qu'un diagnostic technique ait été établi, il a donc été décidé de procéder dans un premier temps à une

- Pose de volets roulants (2 790 €), protection des piliers du préau (3 086 €) et travaux d'entretien courant

(1 360 €) à l'école de la Sablière.

- Travaux d'entretien courant (3 781 €) sur le groupe scolaire des Myrtilles, sur le groupe scolaire de la Jeannotte (3 032 €) et sur l'école de l'Ormeteau (1 725 €).

D'autres travaux vont se poursuivre dans les semaines qui viennent. Il s'agira notamment de :

- L'extension de la cantine de l'école de la Jeannotte et son rééquipement, inclus dans la Délégation de Service Public (DSP) de restauration scolaire pour un montant de plus de 400 000 €.
- La rénovation de la cantine de l'Ormeteau et son rééquipement, inclus également dans la DSP de restauration scolaire pour un montant de travaux de presque 360 000 €.
- Le réaménagement de l'école de la Sablière avec notamment la création d'une salle de motricité et d'une classe supplémentaire pour 600 000 €.
- L'équipement des cuisines de l'ensemble des restaurants scolaires de la ville afin de passer en « liaison froide » à compter du 1<sup>er</sup> octobre 2009, inclus dans la DSP de restauration scolaire.
- La consultation, début novembre 2009, des habitants du secteur scolaire de l'école de la Verville afin de déterminer le lieu de reconstruction de la future école dont les travaux devraient débuter en fin de mandat.

*rénovation complète du groupe scolaire des Myrtilles, puis, dans un second temps (2012 - 2014) à la reconstruction de celui de la Verville.*

*Dans ce cadre, avant cet été, trois cabinets d'architectes ont été retenus afin de proposer des projets de rénovation. Le 12 septembre, ces projets ont été présentés aux familles et aux enseignants, qui ont pu voter en faveur de celui qui retenait leur préférence afin d'éclairer le choix final qui sera fait fin septembre 2009 par la commune. Le projet numéro 3 a remporté 86% des voix.*

*Si tout se passe bien, les travaux de rénovation - qui se feront en associant le plus étroitement possible les représentants des parents d'élèves et les enseignants à leur suivi - pourront débuter l'été prochain.*

## La restauration scolaire adopte la liaison froide

**Chaque jour, 1200 repas sont servis en restauration scolaire, soit 176.860 repas annuels.**

**Soutenir le travail des enfants, c'est aussi essayer de leur permettre de s'ouvrir sur le monde qui les entoure. Pour cela, la Mairie a :**

- Revalorisé de + 10% depuis avril 2008 le budget alloué à la Caisse des Ecoles (organisme municipal qui finance les coopératives scolaires et donc l'achat de petits matériels et des sorties pédagogiques).
- Offert un dictionnaire à chacun des 215 élèves des classes de CE1.
- Mis en place le "bio" dans les écoles dans le cadre du passage en liaison froide qui aura lieu au mois d'octobre, devant ainsi les recommandations du Grenelle de l'Environnement.
- Changé l'intégralité des PC des écoles élémentaires de la commune (50 000 € d'investissement et plus de 20 000 € de maintenance sur 4 ans). Les élèves disposent ainsi d'un matériel neuf là où les anciens PC avaient une moyenne de 6 ans d'âge !
- Changé l'intégralité des photocopieurs des écoles de la ville, ce qui représente un investissement de plus de 23 000 € - sans compter les coûts de maintenance liés au nombre de copies qui seront faites - afin de permettre aux enseignants de travailler dans de meilleures conditions et surtout de fournir aux enfants les documents de travail qui leurs sont nécessaires en temps et en heure, ce qui n'était pas toujours le cas.
- Poursuivi les interventions culturelles des enseignants du Conservatoire municipal dans les écoles.
- Mis en place des récompenses pour les bacheliers ayant obtenu des mentions "Bien" ou "Très Bien".
- Voulu rendre les cantines accessibles à tous, même aux plus modestes, en restaurant des quotients familiaux pour la restauration scolaire. Il est d'ailleurs à noter que cette décision a été prise à l'unanimité du Conseil Municipal.

Parallèlement, tout au long de l'année, ce sont presque 130 agents municipaux (ATSEM), agents d'entretien, personnels de cantine, animateurs, service de la vie scolaire, personnels du CTM intervenant dans les écoles... qui travaillent quotidiennement aux côtés de vos élus afin d'assurer la continuité et la qualité du service public dans les écoles élémentaires.

Pour des questions sanitaires et de qualité des repas servis, ainsi que de coût liées à la rénovation de notre cuisine, la municipalité a décidé de mettre en place une liaison froide en délégation de service public.

Le délégataire assume les risques et supporte les coûts ; la commune est éventuellement chargée de s'acquitter d'une compensation directement liée à l'application des quotients familiaux et donc du prix des repas payé par les familles.

Ce nouveau service débutera le 1<sup>er</sup> octobre 2009. Le service public a été délégué à la société AVENANCE.

### Qu'est-ce que la liaison froide ?

C'est une méthode de conservation d'un produit alimentaire entre sa fabrication et sa consommation consistant à en abaisser rapidement la température immédiatement après sa fabrication.

Ce produit est ensuite conservé au froid (entre 0 et + 3° C) puis remis en température chaude juste avant sa consommation.

Le texte de l'arrêté du 29 septembre 1997 relatif aux conditions d'hygiène applicables dans les établissements de restauration collective à caractère social est très précis sur ce sujet :

*« Les préparations culinaires destinées à être conservées par le froid doivent être rapidement refroidies après le dernier stade de leur élaboration ; c'est à dire que leur température à cœur ne doit pas demeurer à des valeurs comprises entre + 63° C et + 10° C pendant plus de deux heures. Après refroidissement, ces denrées sont conservées dans une enceinte dont la température est entre 0 et + 3° C » .../...  
« La remise en température est opérée de telle manière que la température à cœur des préparations ne demeure pas pendant plus d'une heure à des valeurs comprises entre + 10° C et + 63° C ».*

### Règles et contrôle

Les spécialistes considèrent que "la liaison froide est plus facile à gérer sur le principe de l'hygiène que la liaison chaude et que son organisation est plus simple". Ce sont deux arguments qui plaident en faveur de son adoption et ont pesé dans le choix de la municipalité.

#### Règles

Néanmoins, comme toute technique, elle doit respecter des règles dans sa mise en application. En ce qui concerne la liaison froide, la règle absolue est le respect de la chaîne du froid : après refroidissement rapide, une température basse (0 à + 3° C) jusqu'à la remise en température du plat doit être impérativement maintenue.

Effectivement, contrairement à la chaleur, le froid inhibe la croissance des micro-organismes ; c'est pourquoi le refroidissement doit être rapide, pour ne pas laisser le temps aux micro-organismes de se multiplier. Cette étape ainsi que la remise en température des préparations sont primordiales au niveau de l'hygiène.

#### Contrôle

Pour la liaison froide comme pour la liaison chaude, il est nécessaire de contrôler les températures des préparations.

Il s'agit d'autocontrôles avec une sonde que l'on pique à cœur dans le produit. Pour les mêmes raisons que la liaison chaude, les relevés de température doivent être écrits. Ils doivent être réalisés à chaque étape : en cuisson (63° C), durant le refroidissement (vérifier son bon déroulement avec les règles de temps/température), pendant les étapes d'étiquetage, stockage, allotissement, transport, réception, stockage et dressage (0 à 3° C), puis durant la remise en température (règles temps/température) et enfin pendant le service (63° C).

#### Obligation de résultat

Il est à noter que les textes n'imposent aucune obligation concernant le matériel ou les pratiques employées, seulement une obligation de résultat.

D'autre part, tous les articles concernant l'hygiène du personnel, les locaux, le matériel, la gestion des déchets, etc. sont aussi à prendre en considération pour ce type de techniques.

Pour être complet, il ne faut pas oublier les dispositions complémentaires relatives aux établissements fabriquant des préparations culinaires élaborées à l'avance (PCEA) qui sont en relation avec la liaison froide.

## Prestations municipales pour les enfants : généralisation du quotient familial

A l'instar de ce qui se pratiquait déjà dans la commune pour la Petite Enfance, l'Accueil de Loisirs, l'Accueil périscolaire et le Conservatoire, les tarifs de la restauration scolaire sont désormais calculés en fonction du quotient familial. En effet Mennechy était la seule ville de l'Essonne, de plus de 10 000 habitants, à ne pas appliquer le quotient familial pour la facturation de la restauration scolaire. Cette modification a été votée à l'unanimité du Conseil municipal. Les services municipaux ont établi une grille de 7 tranches de quotient familial, très semblables à celles des communes voisines. Concernant le ticket de cantine, selon la tranche dans laquelle se situe le quotient familial du foyer, le prix s'échelonne de 0,90 € à 4,50 €, le tarif le plus élevé se situant bien en deçà du coût de revient d'un repas qui s'élève à 6,90 €. Sachant que près de 177 000 repas sont servis chaque année, la restauration scolaire représente une charge financière importante pour notre commune. Le quotient familial est également appliqué aux forfaits mensuels de la Maison des Jeunes.

### TARIFS ACCUEIL DE LOISIRS

Quotient familial	Tarifs journaliers (repas inclus)	Coût horaire de présence hors repas (sur la base de 8h à 17h)
T <sub>1</sub>	2,50 €	0,177 €
T <sub>2</sub>	5,60 €	0,433 €
T <sub>3</sub>	10,00 €	0,833 €
T <sub>4</sub>	15,00 €	1,333 €
T <sub>5</sub>	20,00 €	1,822 €
T <sub>6</sub>	25,00 €	2,333 €
T <sub>7</sub>	30,00 €	2,833 €

Même si le tarif de la tranche supérieure peut sembler onéreux à certaines familles, il convient de noter que ce tarif horaire maximum de 2,833 € reste bien inférieur à celui d'une garde à domicile ainsi qu'au coût de revient incluant les frais de structures, d'encadrement et les activités.

## Les composantes du quotient familial

Le quotient familial est calculé sur la base des **revenus fiscaux de l'année précédente** (avant abattements) **majorés des allocations familiales, adultes handicapés, chômage, RSA, pension alimentaire en cas de séparation.**

Sont exclues les aides au logement et l'allocation de rentrée scolaire.

Un coefficient, en rapport avec la composition familiale, intervient également dans la détermination de votre quotient familial.

## Méthode de calcul du quotient familial

- Calcul du Revenu annuel :** salaires + indemnités + allocations familiales + pensions.
- Calcul du Revenu mensuel :** revenu annuel divisé par 12 mois.
- Calcul du Coefficient familial :**
  - 1 pour chaque parent.
  - 1,5 si parent divorcé, veuf ou célibataire.
  - 1 pour un enfant.
  - 2 pour deux enfants.
  - 4 pour trois enfants.
  - 0,5 par enfant en plus.
  - 1 pour une personne handicapée ou à charge en plus.
- Calcul du Quotient familial :** revenu mensuel divisé par le coefficient familial.
- Sept tranches de quotient familial ont été définies : T<sub>1</sub> à T<sub>7</sub>**

Le tarif appliqué pour les prestations municipales dont bénéficie votre enfant correspond à la tranche dans laquelle se situe votre quotient familial.

TRANCHE	QUOTIENT FAMILIAL
Tranche 1	Inférieur à 178 €
Tranche 2	Entre 178 et 278 €
Tranche 3	Entre 279 et 525 €
Tranche 4	Entre 526 et 761 €
Tranche 5	Entre 762 et 1142 €
Tranche 6	Entre 1143 et 1424 €
Tranche 7	À partir de 1425 €

## Liste des pièces à fournir au Pôle Facturation pour le calcul de votre quotient familial

- Une attestation de moins de 3 mois des droits de la CAF pour l'année 2009 ;
- Une copie de l'avis d'imposition 2008, ou les 3 derniers bulletins de paie de 2008 soit octobre, novembre et décembre 2008, ou, le cas échéant, les 3 derniers bulletins des droits d'ASSEDIC ;
- La copie intégrale du livret de famille ;
- La copie intégrale de l'attestation de la carte vitale.

En cas de non présentation de ces pièces, le tarif de la tranche n°7 est appliqué.

## Pôle Facturation

Centre Jacques Broz - 31 rue de Milly

Tél. : 01 64 98 14 04

Fax : 01 64 85 06 17

Courriel : facturation@mennecy

TARIF REPAS Ecoles et Accueil de loisirs	
Quotient familial	Tarif
T <sub>1</sub>	0,90 €
T <sub>2</sub>	1,70 €
T <sub>3</sub>	2,50 €
T <sub>4</sub>	3,00 €
T <sub>5</sub>	3,60 €
T <sub>6</sub>	4,00 €
T <sub>7</sub>	4,50 €
Coût de revient d'un repas 6,90 €	

### EXEMPLES DE TARIFS ANNUELS DU CONSERVATOIRE - ENFANTS

Quotient Familial	Formation musicale ou Jardin musical 60mn	Formation musicale + instruments 40 à 60 mn	Instrument seul ou chant 30mn	Danse, mime, art dramatique
T <sub>1</sub>	8 €	22 €	15 €	Gratuit
T <sub>2</sub>	35 €	90 €	75 €	38 €
T <sub>3</sub>	40 €	108 €	82 €	44 €
T <sub>4</sub>	54 €	125 €	95 €	49 €
T <sub>5</sub>	58 €	150 €	112 €	54 €
T <sub>6</sub>	64 €	165 €	130 €	58 €
T <sub>7</sub>	68 €	180 €	140 €	65 €

### TARIF REPAS Maison des Jeunes

Quotient familial	Tarif mensuel
T <sub>1</sub>	6 €
T <sub>2</sub>	8 €
T <sub>3</sub>	10 €
T <sub>4</sub>	12 €
T <sub>5</sub>	14 €
T <sub>6</sub>	16 €
T <sub>7</sub>	20 €

Le paiement du forfait mensuel ouvre droit à des activités gratuites et des réductions sur des sorties ou animations payantes.

# Prévention & Sécurité Jeunesse

Ces 1<sup>ères</sup> Journées Prévention & Sécurité Jeunesse » représentant un enjeu important pour l'avenir de nos Jeunes, nous comptons sur une implication importante des habitants de Mennecy et des communes de la région.  
Nous vous y attendons nombreux !

## 1<sup>ères</sup> Journées Prévention & Sécurité Jeunesse

15, 16 et 17 octobre  
2009 - Parc de Villeroiy



Protéger les Jeunes des situations dangereuses concerne chacun d'entre nous, individuellement et collectivement.

Dans le cadre de son Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CLSPD), la Ville de Mennecy a pris l'initiative d'organiser **trois journées Prévention & Sécurité Jeunesse** pour sensibiliser les Jeunes et leurs entourages aux conséquences et à la dangerosité de certains comportements, occasionnels ou addictifs.

### Renseignements :

Tél. : 01 69 90 00 00  
pm@mennecy.fr  
www.mennecy.fr

## FAIRE FACE AUX COMPORTEMENTS DANGEREUX

La consommation de produits stupéfiants et/ou de boissons alcoolisées contribue à l'accroissement de l'accidentologie sur nos routes, tant en deux roues qu'en voiture.

Le cocktail alcools/stupéfiants conduit aussi à des comportements déviants : **incivilités et nuisances sur la voie publique, dans les transports publics, les établissements scolaires.**

Outre les risques évidents pour la santé, une consommation régulière de ces produits peut entraîner **échec scolaire, décoloration et abrutir à une désocialisation de certains jeunes.**

Face à ce constat alarmant, ces **Journées Prévention & Sécurité Jeunesse** fédèrent de nombreux partenaires institutionnels, associatifs et privés avec l'objectif commun d'informer et de **sensibiliser nos Jeunes sur ces dangers.** La délinquance et la répression ne devant pas devenir une fatalité.

## LE PROGRAMME

- ▶ Stands d'information • Démonstrations • Simulateurs de conduite • Tombola • Auto-choc • Voiture tonneau • Atelier alcoolémie • Simulateurs auto et deux roues Infos drogues • Radars • Formation professionnelle en alternance
- ▶ Et en plus LE SAMEDI :
  - Dans le Parc de Villeroiy à 13h00 : **Tournoi de football** (Inscriptions avant le 16 octobre au soir Salle Michel-Ange ou au 06 65 18 57 49)
  - Dans l'Espace Culturel J. J. Robert :
    - à 14h30 et 16h00 : **Conférences / Table rondes « Alcool - Drogues »**
    - à partir de 22h00 : **Soirée DJ « Gagne ton permis ! »** (Entrée 5 € incluant une boisson non alcoolisée)

## LES HORAIRES :

- ▶ Jeudi 15 et vendredi 16 octobre de 9h00 à 18h00
- ▶ Samedi 17 octobre de 10h00 à 18h00

**ENTREE LIBRE !**

## ORGANISATION ET PARTENAIRES

Ces Journées Prévention & Sécurité Jeunesse sont organisées avec la volonté de pérenniser cet événement chaque année.

**Nous remercions les partenaires qui se sont mobilisés** aux côtés des services municipaux pour cette importante action de prévention vis à vis de la Jeunesse :

Préfecture de l'Essonne • Conseil Général de l'Essonne • CCVE • Transilien SNCF • Education Nationale • Gendarmerie Nationale • Police Municipale • Pompiers de l'Essonne • CRIPS • Sécurité Routière • Prévention Routière • EPIDE Monthléry • MACIF Prévention • Musée TCR • Associations NASA et CREAT'LINE • Ateliers du court métrage.

L'inter et la complémentarité des thèmes présentés, le professionnalisme des intervenants, la qualité des informations, sont des atouts pour sensibiliser le public à la dangerosité des dérives comportementales de certains jeunes.

Sachant que les communes de la CCVE comptent 15 000 jeunes de moins de 20 ans, soit 28% de la population, ces Journées Prévention & Sécurité Jeunesse ont vocation à devenir un événement phare au niveau départemental.

Pour économiser  
jour après jour, votre  
**Marché du produit frais**



- Fruits & Légumes
- Viandes
- Charcuterie
- Fromages

**vous accueille :**  
du mardi au vendredi  
de 9h00 à 12h30 et de 15h00 à 19h30  
le samedi de 9h00 à 19h30  
le dimanche de 9h00 à 12h30

**Merci de votre visite**

4/6 avenue du Bois Chapel  
Ctre Cial du Bel-Air - 91 540 MENNECY  
Tél. : 01 69 90 10 10

# Un bel été jeune

**Cet été de nombreuses activités ont été proposées aux enfants et aux jeunes de notre commune, dans le cadre de l'Accueil de loisirs, de la Maison des jeunes et de la Coordination « Contrat enfance jeunesse »\*.**

*En plus des animations proposées quotidiennement par les structures d'accueil, plusieurs événements festifs et ludiques ont été organisés sur la ville en coordination avec les services sports et jeunesse, plus un séjour résidentiel et une journée à la mer.*

*Ces activités, dont certaines ont bénéficié d'une participation financière de la C.A.F, ont été très appréciées par tous les participants.*



« Enfin l'été ! » une chaude journée très animée ...

Le 1<sup>er</sup> juillet, un

cortège coloré d'enfants joyeux et bruyants a déambulé dans les rues du village avant de rejoindre le complexe Alexandre Rideau où de nombreux jeux, animations et initiations sportives, ainsi qu'une buvette les attendaient.

Y ont participé gratuitement les enfants et jeunes présents sur les structures d'accueil ce jour là, ainsi que des familles, moyennant une participation financière de trois euros par personne.

**Merci et bravo aux services municipaux, aux associations mennoiseuses et aux entreprises partenaires** qui se sont impliqués dans l'organisation,

l'encadrement et l'animation de cette manifestation.

Une belle réussite pour cette grande et chaude journée ensoleillée qui a fait le bonheur de 200 enfants âgés de 3 à 17 ans. **Rendez-vous pour la prochaine édition en juillet 2010 !**



## Une Journée à la mer



En partenariat avec le CCAS et la Maison des Solidarités, **neuf familles ont pu profiter d'une belle journée à Cabourg.** Balade, jeux, baignade, et de beaux souvenirs pour tous, petits et grands !

## Contes et jeux dans les quartiers



Au menu de cette animation à laquelle se sont associés quelques adultes du voisinage : jeux de société « géants », lecture, boissons fraîches et gâteaux au chocolat. Avec en plus un cocktail de soleil sur une pelouse ombragée, que du bonheur avec un air de vacances...

## Une Maison des Jeunes très fréquentée

Tout au long de l'été, la fréquentation de la Maison des jeunes a été importante et régulière, avec des jeunes motivés, s'impliquant naturellement dans les activités programmées ou spontanées. Des jeunes filles ont aussi rejoint les « habitués ». Un stage de scrapbooking est spécialement organisé à leur attention, pendant les vacances scolaires de la Toussaint !

Une vingtaine de participants ont été accueillis chaque jour, ce qui représente la capacité d'accueil maximum autorisée dans la Maison des jeunes, compte tenu de sa superficie actuelle. En cas de dépassement ponctuel de cet effectif, les animations doivent être déplacées dans un gymnase de la ville ou dans le parc de Villeroy.

\* Partenariat avec la Caisse d'allocations familiales.

## Jeux et sorties pédagogiques à L'Accueil de Loisirs Joseph Judith

En plus des activités proposées sur place, les enfants ayant fréquenté l'Accueil de loisirs en juillet et en août (119 et 67 en moyenne par jour, respectivement chaque mois) ont pu bénéficier de **quatre sorties pédagogiques** :

Château de Breteuil (Contes de Charles Perrault), parc de loisirs Babyland, parcours accro-branche, ferme pédagogique de Gally).

Deux journées festives de fin de mois, sur le thème Hawaï ont été les autres temps forts de cet été, sans compter les journées thématiques comme « Journée de l'enfant, Famiante, Forum, Olympiades... ».

Le jeu étant à la fois vecteur de plaisir et d'apprentissage de valeurs importantes telles socialisation, solidarité, expression, intégration..., il occupe toujours une place prépondérante parmi les activités de l'Accueil de loisirs.

*Pour faire connaître les activités de la Maison de Jeunes - accessibles aux enfants à partir de 12 ans - une « passerelle » a été initiée entre ces deux structures. Après une brève période d'adaptation, l'intégration des plus grands de l'Accueil de loisirs au sein de la Maison des Jeunes a été réussie avec succès.*

## Séjour Eaux Vives dans le Morvan

Du 20 au 24 juillet, dans le cadre de la Maison des Jeunes, 15 jeunes de 12/17 ans ont participé à un **séjour ludique et sportif sur une base de loisirs située dans le parc régional du Morvan**. Au programme : rafting, hydrospeed, spéléo, parcours aventure. Certains y seraient bien restés quelques jours de plus !



20 juillet - Départ pour le Morvan.

### Service Jeunesse et Sports

## Maison des Jeunes (MJ)

### Programme des séjours 12 / 17 ans (mixte)

### Octobre 2009 à Avril 2010

M

VACANCES DE FEVRIER 2010  
7 jours, 6 nuits  
**Séjour ski**  
Domaine de Gérardmer (Vosges)

VACANCES DE PÂQUES 2010  
3 jours, 2 nuits  
**Futuroscope à Poitiers**

Du 20 au 26 octobre 2009  
5 jours, 4 nuits  
**Center Parcs**  
Domaine des Bois-Francis  
Normandie

\*Les Jeunes n'ayant pas bénéficié de séjour dans l'année seront prioritaires

Pour les séjours de moins de 5 nuits, la commune prend en charge 50% du tarif plein (si inscription mensuelle). Pour les séjours de plus de 5 nuits, le tarif est calculé en fonction du quotient familial\*.

**Facilités de paiement**

Renseignements et inscriptions :  
MJ - Av du Buisson Houdart  
accueillie au Gymnase Nivert  
01-89-90-53-44

**Réservez d'ores et déjà votre place pour l'un des trois prochains séjours, priorité étant donnée aux jeunes n'en ayant pas encore bénéficié dans l'année.**  
- Facilités de paiement -  
**Renseignements à la MJ : 01 69 90 53 44**

## Des contrôles de vitesse, pour la sécurité de tous !

**Pour faire face à la vitesse excessive de certains automobilistes dans notre commune, des contrôles de vitesse sont désormais effectués régulièrement par la Police Municipale.**

Répondant aux souhaits de nombreux Menneçois, cette action a pour objectif d'améliorer la sécurité de tous (enfants, personnes âgées, piétons, cyclistes...) en ville et dans nos lotissements. Ces contrôles de vitesse prennent en compte le côté **PREVENTIF** puisqu'en cas de faible dépassement de vitesse, un rappel à la loi oral est pratiqué. Pour information, au mois d'août, un tiers des dépassements de vitesse constatés ont été sanctionnés par une amende avec retrait de points. L'excès de vitesse le plus élevé a été de 104 km/h au lieu des 50 km/h autorisés.

**La sécurité et la prévention étant l'affaire de tous**, vous pouvez signaler à la Police municipale par téléphone au 01 69 90 00 00 ou par courriel à [pm@mennecy.fr](mailto:pm@mennecy.fr) les endroits qui vous semblent devoir faire l'objet de contrôles de vitesse.

## DON DU SANG Un grand merci aux Menneçois !

De nombreux Menneçois se sont mobilisés lors de la collecte de sang organisée le 5 août dernier à la salle Marianne: 113 donneurs se sont présentés et 96 poches de sang ont été collectées, battant ainsi le record de notre commune en période estivale, et faisant même mieux que la collecte réalisée le même jour à Paris ! L'association EFS (Etablissement français du sang) tient à remercier les Menneçois pour leur générosité et vous attend encore plus nombreux lors de la **prochaine collecte le 16 octobre 2009**, salle Marianne, 7 rue de l'Arcade.

## Des disques de stationnement à votre disposition

Le stationnement en centre ville est réglementé par une « zone bleue ». Des disques de stationnement édités par la Ville, sont à nouveau mis gracieusement à votre disposition dans les sites administratifs : **Mairie centrale, Centre Jacques Braz et Mairie Monique Sallet.**

## CCAS

### Animations festives : inscrivez-vous pour y participer !

Le CCAS (Centre communal d'action sociale) organise tout au long de l'année des animations gratuites réservées aux seniors : des théâtrants à partir de 60 ans, des spectacles et un banquet de fin d'année pour les Menneçois âgés de 65 ans et plus.

**Pour en bénéficier, vous devez vous inscrire au préalable auprès du CCAS - avenue de la Jeannotte :**  
Tél. : 01 69 90 75 91  
mun(i)é d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile.

### Des prestations supplémentaires de fin d'année pour les plus démunis.

Le CCAS a décidé d'attribuer aux plus démunis des prestations supplémentaires : allocations de fin d'année (eau, gaz, électricité et combustible) des aides pour les enfants de demandeurs d'emploi et pour le Noël des personnes âgées, sous conditions de ressources.

Pour connaître les conditions d'attribution et les **pièces justificatives à fournir avant le 30 novembre 2009** impérativement, contactez au plus vite le CCAS : avenue de la Jeannotte, Tél. : 01 69 90 75 94

## Tentative d'intrusion de nomades à la Verville mise en échec !

Samedi 15 août, une tentative d'intrusion de gens du voyage sur l'espace vert de la Verville jouxtant la Chapelle Sainte-Claire, a été mise en échec grâce à l'intervention rapide et efficace des riverains, Gendarmes, élus et des services municipaux.

Les nomades ayant déjà sectionné une borne, des engins du Centre Technique Municipal ont été mis en place pour obstruer les accès temporairement. Ont ensuite été réalisés des tranchées et merlons de terre, dont l'efficacité a déjà été démontrée dans le quartier des Myrtilles.

**La municipalité continuera à tout mettre en œuvre pour protéger notre territoire contre le stationnement inapproprié des gens du voyage.**

## Stade Nautique départemental Maurice Herzog : silence et immobilisme du Conseil général.

- Un deuxième été sans piscine, privant ceux qui ne peuvent partir en vacances, de plaisirs aquatiques tant appréciés, et pas uniquement les jours de forte chaleur !
  - Vingt et un mois sans activités nautiques pour les scolaires, les membres de clubs sportifs et tous les adeptes de la natation, mettant de fait en péril l'avenir des clubs nautiques menneçois.
  - Plus de 4 500 signatures recueillies sur les pétitions demandant la réouverture du Stade Nautique départemental ont jusqu'à présent laissé le Conseil Général sans voix et sans prise de décisions !
- Continuons notre mobilisation en signant les pétitions en mairie et via internet : [www.mennecy.fr](http://www.mennecy.fr) et [www.piscine-mennecy.fr](http://www.piscine-mennecy.fr)**



# Des stars à Mennecey

## Des stars à Mennecey

### CLAP ! On tourne ...

Les demandes de tournages sont nombreuses, particulièrement dans le village Levitt.

Alain Le Quellec, Adjoint au Maire en charge de ces dossiers est en contact avec les productions pour développer cette activité dans les meilleures conditions, tant pour le voisinage que pour les acteurs et l'équipe technique sans oublier le catering !

Rappelons que les autorisations de tournage sont soumises à l'accord des AFUL concernées.

Ces films sont valorisants pour l'image et la notoriété de notre ville, qui en est fière, même si certains riverains se plaignent de restrictions de circulation et de nuisances sonores, parfois en nocturne, engendrées dans leur quartier.

Voici un aperçu des derniers tournages.

### « En attendant Miller »

avec **Christophe LAMBERT, Thierry FREMONT, François BERLEAND**



« Un trio de choc pour un film noir ». Téléfilm policier tourné rues de Sévres et des Alouettes, qui sera diffusé sur TF1 en octobre 2009.



### Une publicité pour le jeu « Mille Bornes »

En vue d'une diffusion pour Noël, a aussi été tournée dans le village.

### « Jusqu'à l'enfer » avec Bruno SOLO



Téléfilm adapté d'un roman de G. Simonon, tourné début juin dans la rue Raymond de Mareuil, qui sera diffusé sur France 2 courant novembre 2010.

### « Section de recherche » avec Xavier DELUC



Un épisode de la série policière « Section de recherche » tourné rue des Alouettes, avec la participation de figurants Menneçois (ils souhaitent garder l'anonymat... mais vous les avez peut-être reconnus !). A été diffusé par TF1 en septembre.



### Et aussi...



### Yannis LADJAL, Champion du Monde de Boxe Thaïlandaise 2009 !

Yannis LADJAL a conquis le titre de Champion du Monde de Boxe Thaïlandaise au Bangla Stadium de Patong Beach à Phuket en Thaïlande le 17 Aout 2009, en gagnant par KO à la 3<sup>ème</sup> reprise ! Déjà Champion de France de kick-boxing 2005, Champion du Monde de Semi-contact 2006, beau palmarès pour ce jeune champion Menneçois, âgé de 23 ans !

Habitant à Mennecey depuis 10 ans - Yannis Ladjal vient de lancer le nouveau club de kick-boxing LADJAL BOXING CLUB, qui fera certainement de nombreux nouveaux adeptes à Mennecey

Lieu et horaires d'entraînement en page 12.



### Kad MERAD au C.S.M. Football

Le 29 avril, l'acteur a remis un jeu de maillots à l'équipe des poussins de Mennecey.



### Dominique VALERA en démonstration

Le 16 juin, à l'initiative de Mustapha Houacine et Rodrigue

Patisson respectivement professeurs de karaté à l'AMAM et Fontenay le Vicomte, un stage/démonstration de karaté-contact a été animé par Dominique Valera, l'un des meilleurs karatékas au monde !

Champion du monde, 9<sup>ème</sup> dan de karaté - 9<sup>ème</sup> degré de full contact, Dominique Valera a livré

701 combats en totalisant 674 victoires.

Il reste à ce jour le Français le plus titré en karaté et full contact !



### Jean-Pierre CALVEZ, Vice-Champion du Monde de Full Contact

Ancien boxeur professionnel ayant disputé plus de 400 combats, Champion de France de Full Contact, juge-arbitre international, membre de la Fédération Française de Full Contact, Jean-Pierre Calvez est le Président et professeur du nouveau club de Full Contact MENNECEY BOXING CLUB. Le 7 juin dernier, il a organisé à Mennecey le 1<sup>er</sup> gala de Full Contact.

Lieu et horaires d'entraînement en page 12.



## Regroupement de services municipaux en Mairie Monique Saillet

Afin d'optimiser l'occupation des locaux municipaux, des travaux de surélévation et d'aménagement ont été réalisés dans le bâtiment situé 65 bd Charles de Gaulle pour y regrouper les services Animation, Communication, Jeunesse et Sports, Scolaire, Technique, Urbanisme et Vie Economique, qui étaient auparavant répartis sur trois sites différents.

Pour faciliter vos démarches, vous trouverez ci-dessous les coordonnées et horaires d'ouverture des services municipaux à votre disposition. Pour plus de renseignements, vous pouvez consulter le site internet [www.mennecy.fr](http://www.mennecy.fr)



Site	Accueil du Public	Services	Responsable
<b>MAIRIE Centrale</b> Place de la Mairie	Du lundi au vendredi : 8h15 à 12h15 et 13h45 à 17h15 Tél. : 01 69 90 80 30 Fax : 01 64 57 00 41	<b>SECRETARIAT DU MAIRE</b>	<b>Ingrid MUTSCHLER</b> Tél. : 01 69 90 80 31 xavier.dugoin@mennecy
<b>MAIRIE Monique SAILLET</b> 65, boulevard Charles de Gaulle	Du lundi au vendredi : 8h30 à 12h30 et 13h30 à 17h30 Tél. : 01 69 90 07 04 Fax : 01 69 90 57 70	<b>ANIMATION</b> Tél. : 01 69 90 73 59	<b>Stéphane MOLLICONE</b> Tél. : 01 69 90 80 68 Fax : 01 69 90 57 70 animation@mennecy.fr
		<b>COMMUNICATION</b> Tél. : 01 69 90 73 59	<b>Cécile PELE</b> Tél. : 01 69 90 80 69 Fax : 01 69 90 57 70 communication@mennecy.fr
		<b>JEUNESSE ET SPORTS</b> Tél. : 01 69 90 73 55	<b>Christian DEGONHIER</b> Tél. : 01 69 90 73 44 sports@mennecy.fr jeunesse@mennecy.fr
		<b>SCOLAIRE</b> Tél. : 01 69 90 73 58	<b>Général et Inscriptions Sylvie METAIS</b> Tél. : 01 69 90 73 43 scolaire@mennecy.fr  <b>Restauration Christine MONEYRON</b> Tél. : 01 69 90 73 40 rms@mennecy.fr
		<b>SERVICES TECHNIQUES URBANISME</b> Tél. : 01 69 90 73 51	<b>Thierry GAUTHIER</b> Tél. : 01 69 90 80 63 techniques@mennecy.fr urbanisme@mennecy.fr
<b>CENTRE Jacques BROZ</b> 31 Rue de Milly	Lundi au vendredi : 8h30 à 12h00 et 13h30 à 17h30 Samedi : 8h30 à 12h00 <b>Dépôt des dossiers passeports :</b> - du lundi au vendredi de 13h30 à 16h00 - le samedi de 8h30 à 10h00	<b>ETAT CIVIL</b> Tél. : 01 64 98 14 14	<b>Marie-Noëlle GLESS</b> Tél. : 01 64 98 14 11 Fax : 01 64 85 03 69 population@mennecy.fr
	Lundi au vendredi : 8h00 à 12h00 et 14h00 à 17h30 Samedi : 9h00 à 12h00	<b>POLE FACTURATION</b>	<b>François CHANON</b> Tél. : 01 64 98 14 02 Fax : 01 64 85 06 17facturation@mennecy.fr
<b>POLICE MUNICIPALE</b> 7 rue de l'Arcade	Lundi au samedi : 8h30 à 12h00 et 13h30 à 17h30	<b>POLICE MUNICIPALE</b>	<b>Francisco LOPEZ</b> Tél. : 01.69.90.00.00 pm@mennecy.fr
<b>CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE CCAS</b> Avenue de la Jeannotte	Lundi au vendredi : 8h30 à 12h30 et 13h30 à 17h30	<b>EMPLOI - LOGEMENT AIDE PERSONNES AGÉES</b> Services - Animations Résidence Gauraz	<b>Michèle HERLIN</b> Tél. : 01 69 90 61 90 Fax : 01 69 90 75 95 mherlin.ccasmennecy@orange.fr

Site	Accueil du Public	Services	Responsable
<b>ESPACE CULTUREL Jean-Jacques ROBERT ORANGERIE</b> Parc de Villeroy	Mardi, jeudi, vendredi : 14h00 à 18h00 Mercredi : 15h00 à 18h00 Samedi : 10h00 à 12h00	<b>ESPACE CULTUREL Jean-Jacques ROBERT</b> Spectacles - Cinéma Expositions - Cours	<b>Thomas SCHNEIDER</b> Tél. : 01 69 90 04 92 Fax : 01 64 57 30 95 culturel@mennechy.fr
	Lundi et Jeudi : 8h30 à 12h00 et 14h00 à 18h30 Mardi, mercredi et vendredi : 8h30 à 12h00 et 14h00 à 19h00 Samedi : 9h30 à 12h00	<b>CONSERVATOIRE</b> Orangerie I	<b>Francis POTTIEZ</b> Tél. : 01 69 90 07 52 conservatoire@mennechy.fr
	Lundi : 15h00 à 18h00 Mercredi : 9h00 à 18h00 Jeudi : 15h00 à 18h00 Samedi : 9h00 à 12h30	<b>BIBLIOTHEQUE</b> Orangerie II	<b>Claudine KABELAAN</b> Tél. : 01.64.99.91.27 bibliotheque@mennechy.fr
<b>ACCUEIL DE LOISIRS Joseph JUDITH</b> 1 rue des Chèvres	Accueil téléphonique Lundi au vendredi : 7h30 à 12h00 et 14h00 à 18h45	<b>ACCUEIL DE LOISIRS ACCUEIL PERISCOLAIRE</b>	<b>Marie-Noëlle BRAMBILLA</b> Tél. : 01.64.57.02.72 centredeloisirs@mennechy.fr
<b>MAISON DES JEUNES</b> Rue du Buisson Houdart	Lundi et mercredi : 13h00 à 18h00 Mardi et jeudi : 13h00 à 19h00 Vendredi : 13h00 à 22h00 Samedi : 11h00 à 18h00 Pendant les vacances scolaires : du lundi au vendredi de 11h00 à 18h00	<b>MAISON DES JEUNES</b>	<b>Sounkarou SISSOKO</b> Tél. : 01.69.90.53.44 jeunesse@mennechy.fr
<b>GYMNASSE Maurice NIVOT</b> Rue du Buisson Houdart	Lundi au vendredi : 9h00 à 12h00 et 14h00 à 17h00	<b>COORDINATION CONTRAT ENFANCE JEUNESSE</b>	<b>Claudine NOYELLE</b> Tél. : 01 69 90 02 67 coordination@mennechy.fr
<b>PETITE ENFANCE</b> 2 rue de la Poste		<b>CRECHE Jean BERNARD</b>	<b>Marielle BOUBENDIR</b> Tél. : 01 69 90 04 73 jeanbernard@mennechy.fr
1 avenue du Buisson Houdart		<b>MULTI ACCUEIL LA TROTINETTE</b>	<b>Odile DAVID</b> Tél. : 01 64 85 04 08 trottinette@mennechy.fr
30 rue de Bel Air		<b>MAISON DE LA PETITE ENFANCE LE CHAT BOTTE MULTI ACCUEIL LA RIBAMBELLE</b>	<b>Betty BOUZERIA</b> Tél. : 01 69 90 60 28 Secrétariat Tél. : 01 69 90 63 40 ribambelle@mennechy.fr
30 rue de Bel Air		<b>MAISON DE LA PETITE ENFANCE RELAIS ASSISTANTES MATERNELLES</b>	<b>Joëlle PIZZONERO</b> Tél. : 01 69 90 60 37 joelle.pizzonero@mennechy.fr

## Hommage à Monique SAILLET

Pour rendre hommage au dévouement et à l'engagement au service de la Municipalité et des Menneçois de **Madame Monique SAILLET**, décédée en 2003, le Conseil municipal du 4 juin 2009 a décidé d'attribuer son nom à la Mairie d'Ence.



Menneçoise de pure souche, née en 1934, passionnée de sports, Monique SAILLET fut propriétaire du café, "Les Portes de Paris", qui dans les années 1980 était le club house du HBCM (Handball Club de Mennechy). Elle en fut la Présidente pendant plusieurs années.

Madame SAILLET fut conseiller municipal auprès de Jean-Jacques Robert, Maire de Mennechy. Puis quelques années plus tard, sous l'impulsion du nouveau Maire, Xavier DUGOIN, elle participa activement à la mise en place d'un ambitieux programme de développement du sport, avec un objectif prioritaire : "Un sport pour tous à Mennechy".

Adjoint au Maire chargé de la Jeunesse et des Sports de 1989 à 2001, elle a contribué à la création de nombreuses structures : Gymnase Maurice Nivot dans le quartier de la Jeannotte, la gymnase André Viollette entièrement dédié à la gymnastique, jeu de Boursaut (jardin d'arc situé dans le Parc de Villeroy), première piste bleue d'athlétisme en France, gymnase Alexandre Rideau 2, salle de tennis (3 courts couverts) ainsi que le Service Jeunesse, le Centre de loisirs et la Maison des Jeunes

## Les délégations de vos élus

### Adjoints au Maire

**Annie PIOFFET**  
Culture, Sports et Jeunesse

**Marie-Paule ALBANET**  
Petite Enfance

**Marie-Claire CUTILLAS**  
Action Sociale et Coopération décentralisée

**Anne-Marie DOUGNIAUX**  
Urbanisme, Environnement et Développement durable

**Alain LE QUELLEC**  
Activité économique et Animation

**Romain BOUSSARD**  
Sécurité et Prévention

**Jean-Philippe DUGOIN**  
Finances et Affaires générales

**Jean FERET**  
Scolaire, Bâtiments, Travaux

### Conseillers municipaux délégués

**André PINON**  
Suivi des personnes âgées et politique promotionnelle de la ville

**Gilles BRANDON**  
Ordures ménagères et déchets, espaces verts communaux, tags et graffitis, balayage et nettoyage de la ville, signalétique et mobilier urbain

**Christian BOUARD**  
Suivi des activités culturelles

**Serge RAYNEL**  
Suivi handicap adultes

**Alain DRAGOMAN**  
Suivi des bailleurs sociaux

**Elisabeth VASSEUR**  
Communication municipale

**Roger LE DUDAL**  
Suivi des financements extérieurs

**Catherine FOUQUE-GUILLIET**  
Suivi des activités du Relais Assistantes Maternelles

**Patricia MOULE**  
Suivi des clubs sportifs

**Corinne SAUVAGE**  
Suivi de la mise en place et du fonctionnement des équipements et structures Jeunesse

**Sylvie PERUZZO**  
Suivi des conseils d'écoles

**Sandrine LALLEMENT-LEROTY**  
Suivi des installations sportives

**Cyril MOREAU**  
Suivi de la Caisse des Ecoles

**Stéphanie MORLON-GIMENE**  
Suivi handicap enfants

**Dominique DUCHOSAL**  
Suivi des activités jeunesse

**Carina COELHO**  
Evolution prospective des équipements et des effectifs liés à la Petite Enfance

Vie pratique

## Bienvenue aux nouvelles associations

### Le Yoga pour tous

**Présidente : Catherine RIC DESMOULINS**

- Age minimum d'admission : 16 ans
- Lieu des entraînements : Salle Marianne 2

### Renseignements et inscriptions

Tél. : 06 80 35 57 21 ou 01 78 05 12 88  
leyogapourtous@yahoo.fr

### DIPRAC - Diffusion et Promotion de l'Accordéon

**Présidente : Annie FORET**

- Développer, promouvoir et diffuser toutes les musiques intégrant comme instrument l'accordéon.

### Renseignements et inscriptions :

2 rue des Cytises - Tél. : 01 69 90 03 47

### Ladjal Boxing Club Kick-Boxing

**Président : Yannis LADJAL**

- Adhésion possible à partir de 7 ans.
- Lieu des entraînements : Salle Polyvalente (Complexe René GUITTON)
- Tous âges à partir de 7 ans
- Garçons et filles

### Renseignements et inscriptions

Tél. : 06 37 63 86 07  
yannisladjal@hotmail.fr

### Menecy Boxing Club Boxe / Full contact

**Président : Jean-Pierre CALVEZ**

- Age minimum d'admission : 8 ans
- Lieu des entraînements : Salle Gilbert FRANCO (face à la gendarmerie)
- Les mardis et jeudis de 20h00 à 21h30

### Renseignements et inscriptions

Tél. : 06 30 93 25 28

### L'Amicale des Arts

**Président : Didier GAIGNON**

- Atelier initiation et perfectionnement de pratique des arts plastiques-modelage et peinture.
- Organisations d'expositions, visites de musées.

### Renseignements et inscriptions

Tél. : 06 72 39 18 13  
didier\_gaignon@hotmail.fr

### Poker Club Val d'Essonne

**Président :**

**Ronan LE ROUX**

- Club affilié à la fédération française pour le développement du poker.
- Tournois gratuits avec lots, tous niveaux, les vendredis soirs (en alternance, salle Marianne 2 et en ligne).
- Qualification pour tournoi IdF et France.

### Renseignements et inscriptions

Tél. : 06 88 96 89 46  
ronanlx@orange.fr



## Bienvenue aux entreprises et commerçants nouvellement implantés à Menecy

### Du Côté Bio

Centre commercial de la Verville.

Tél. : 01 64 99 81 85

### L'atelier d'Aurélié

Ouverture prochaine d'un nouveau fleuriste au Centre commercial de la Verville.

### BELATHERM

Energie renouvelable,  
chauffage et climatisation.

19 rue de la Croix Boissée  
Tél. : 06 18 51 51 25

### AEDIFICIO

Architectes  
du Patrimoine.

11 rue du Général Pierre  
Tél. : 01 60 77 16 60  
contact@aedificio.com



Une rénovation qui embellit le centre ville !



### La Maison de la Verville

Centre commercial de la Verville  
Changement de propriétaire :  
Florence Casartelli  
Objets de décoration.

Tél./Fax : 01 64 99 99 90  
www.maisondelaverville.fr

**HONDA**  
POWER EQUIPMENT

MOTOCULTURE  
DE PLAISANCE  
MATÉRIEL AGRICOLE

**CHOUFFOT S.A.S.**

Avenue Saint-Rémi - 91540 FONTENAY-LE-VICOMTE  
Tél. : 01 69 90 70 70 - Tél. pièces : 01 69 90 70 73  
Fax : 01 69 90 70 79 - E-mail : chouffot@wanadoo.fr  
Internet : chouffot.fr



Ent **BOURGEOIS**

**PLOMBERIE CHAUFFAGE**

Ventilation  
Énergies renouvelables

13 rue des Bleuets - 91540 MENECY  
Tél / Fax : 01 64 99 96 81  
Mobile : 06 07 42 85 50  
Mail : ent.bourgeois@gmail.com

Un nouveau  
médecin  
généraliste  
à Menecy

**NOUVEAU !**

Le **Docteur HUYNH**,  
ancien praticien de SOS  
médecin, s'est récemment  
installé dans notre commune.

Son cabinet est situé  
au Centre commercial  
Paul Cézanne,  
47 bd Charles de Gaulle  
Tél. : 01 64 85 04 04

## Accessibilité handicapés

### Diagnostic de l'accessibilité de la voirie aux personnes handicapées

#### La loi Handicap de 2005

La Loi Handicap du 11 février 2005 relative à l'égalité des droits et des chances des personnes handicapées définit clairement l'obligation pour les aménageurs de maintenir la continuité de la chaîne de déplacement. Ses décrets d'application précisent les normes qui s'imposent aux aménageurs.

Le Code de la route, déjà en pleine évolution, est en cours de révision afin de l'harmoniser avec la loi Handicap (principe de prudence du plus fort envers le plus faible, définition du trottoir, etc.).

#### Le Plan d'Accessibilité à la Voirie et aux Espaces publics (PAVE)

La Loi Handicap prévoit qu'après passage devant la Commission intercommunale d'accessibilité, la CCVE devra présenter à la Préfecture avant le 21 décembre 2009 son PAVE pour toutes les communes du Val d'Essonne qui intégrera donc le plan d'accessibilité des voies du domaine communal mençoëois.

Deux ans ont été perdus un peu partout en France, en raison d'une interprétation litigieuse d'un article sur le rôle des différentes commissions (communales, intercommunales) créant un conflit de compétence seulement clarifiée en mai 2009. Dans ces conditions, il est à craindre que de très nombreuses communes ou intercommunalités aient attendu la clarification de la Loi et n'auront donc pas le temps de présenter des projets solides et chiffrés, **faute d'un diagnostic sérieux sur le terrain.**

#### Diagnostic d'accessibilité et atelier d'accessibilité

Pour essayer de compenser ce temps perdu, l'association "Piétons et cyclistes du Val d'Essonne" (PCVE) membre du Conseil local de l'environnement (CLE) lui a proposé en mars dernier, que des bénévoles mençoëois valides ou en situation de handicap fassent l'état des lieux, afin d'obtenir une mobilisation "citoyenne" et que le bien commun prime sur les égoïsmes. En accord avec la mairie, des **fiches de relevés d'anomalies** ont été établies, faciles à remplir par des équipes munies de mètres rubans, de règles, de stylos, et d'inclinomètres artisanaux. Les trottoirs



étroits, les obstacles sur les cheminements, trous, seuils, ressauts, dévers (inclinaison latérale)

et pentes, revêtements impraticables sont notés sur les fiches et repérés sur une carte, avec photo si besoin. Ils sont ensuite entrés dans une base de données d'où ils peuvent être intégrés au système informatique géographique (SIG) municipal.

A partir de ces éléments bruts, les techniciens de la commune ou de bureaux d'étude pourront établir un **diagnostic** et proposer des solutions de **mise en accessibilité** selon un plan pluriannuel, en concertation avec la commission d'accessibilité et les associations concernées.

Des mesures de mise en accessibilité telles que la création de "Zones de rencontre", s'imposeront d'elles-mêmes dans les quartiers pavillonnaires car moins coûteuses. Mais des travaux lourds devront être programmés au centre ville, rue de Milly par exemple, pour respecter la Loi. Des priorités devront alors être définies.

Démarrée tardivement, la campagne de relevé d'anomalies n'a pas réuni suffisamment de monde avant les vacances. Par contre, beaucoup de personnes ont alors marqué leur intérêt, de même qu'au Forum des associations du 5 septembre dernier grâce aux actions : "Parcours en fauteuil roulant" et "Apprenez à guider un aveugle". L'atelier municipal a fabriqué en un temps record une plate-forme de 1,20 m sur 3 m, résumant beaucoup des problèmes rencontrés dans la commune. L'association PCVE le remercie.

Quel que soit l'avenir du PAVE du Val d'Essonne et donc de Menneçy, des équipes motivées peuvent continuer ce travail. N'hésitez pas à contacter l'association PCVE (pietons\_cyclistes\_ve@yahoo.fr) ou M. Jean Féret, Adjoint au Maire.

Quelques heures de votre temps ne seront pas gaspillées et les données ainsi relevées pourront être exploitées plus tard, à la mise en route de projets concrets. En effet, la Loi prévoit que la Commission intercommunale pour l'accessibilité à la voirie et aux espaces publics établit régulièrement le bilan de l'avancement des projets et fasse des propositions si besoin. L'association PCVE, le CLE et la municipalité y veilleront.

## Passeport biométrique

### Coût et mode d'emploi

Depuis mai 2009, Menneçy est l'une des 25 communes essonnaises dotées d'une station d'enregistrement des données personnelles en vue de la délivrance des passeports biométriques. C'est une nouvelle charge très coûteuse pour notre ville qui a dû renforcer son service Etat civil avec deux agents supplémentaires.

#### La nouvelle procédure

La photographie peut être soit remise par le demandeur, soit prise par la station d'enregistrement.

Les deux données biométriques - photographie et empreintes digitales - et les pièces administratives produites sont numérisées par le service état civil, puis transmises à la Préfecture pour instruction de la demande et production du passeport par l'Imprimerie Nationale, qui l'adresse ensuite à la Mairie d'enregistrement sous pli sécurisé.

Les délais de délivrance - deux mois environ - ne sont donc pas de la responsabilité des services municipaux, mais incombent au retard des services de la Préfecture dans le traitement des dossiers. Prenez vos précautions si vous devez effectuer un prochain voyage !

### Montant à acquitter en timbre fiscal :

- Pour une personne majeure : ..... 88 €
- Pour un mineur de 15 ans et plus : ..... 44 €
- Pour un mineur de moins de 15 ans : ..... 19 €

Ces montants sont majorés d'1 € si la photo est réalisée sur place par la station d'enregistrement.



## ROSY TURCK Toutes Assurances

- Auto • Moto • Habitation
- Santé • Prévoyance • Placement
- Epargne • Retraite • Crédit

28, rue des Coquelicots

91540 MENNECY

Tél. : 01 64 99 86 87

Fax : 01 64 99 80 45

E-mail : rosy.turck@axa.fr

## Les Ordures Ménagères un sujet d'actualité pour plusieurs années

Depuis 2006 la compétence du ramassage des Ordures Ménagères, Déchets Verts et Encombrants a été transférée à la Communauté de Communes du Val d'Essonne.

Mais nous sommes très régulièrement interpellés par les Menneçoises, les Menneçois et les Associations sur les difficultés rencontrées principalement avec les Déchets Verts et les Encombrants.

*Notre Planète est malade, nous nous devons de penser aux générations futures et mettre en place des systèmes permettant la réduction des ordures ménagères et favorisant le tri sélectif. C'est l'affaire de tous !*

Il est incontestable qu'une réflexion plus approfondie préalablement à ce qu'il faut bien appeler un changement fondamental des habitudes aurait très certainement évité beaucoup de critiques et de mécontentement.

Nous avons dès notre arrivée engagé des actions auprès de la CCVE pour que des aménagements soient apportés mais les conditions du marché avec le prestataire actuel ne le permettaient pas.

Un cahier des charges va être de nouveau rédigé dans le cadre d'un appel d'offres pour renouveler le marché actuel qui se termine en 2011. Soyez assurés que nous tiendrons compte de vos remarques et de notre très grande vigilance quant à son contenu.

Toutefois il est important de noter que **les décisions sont prises sur délibérations du Conseil Communautaire, Mennecy représentant seulement 6 voix sur 51.**

Votre soutien est particulièrement important pour renforcer l'action des Délégués Communautaires de Mennecy tant en Commission qu'à l'Assemblée Communautaire.

Vous trouverez en annexe à ce bulletin municipal un document rappelant les conditions de tri, d'enlèvement, de traitement des ordures ménagères.

## DISTRIBUTION DES SACS PAPIER BIODEGRADABLES POUR LA COLLECTE DES DECHETS VEGETAUX

### Permanences :

#### Parc de Villeroy

(après la grille d'entrée, à gauche dans la cour)

Mercredi de 8h45 à 11h45  
et Samedi de 8h30 à 12h00

Pour les usagers qui ne peuvent se rendre au Parc de Villeroy aux horaires de permanence :

Ouverture d'un point de distribution annexe :

#### Mairie Monique Saillet

65, boulevard Charles de Gaulle

Le vendredi de 14h00 à 17h00

Cette distribution annexe sera limitée par la place disponible dans les locaux de la Mairie Monique Saillet.

## Veolia Transport

Etablissement de St-Fargeau-Ponthierry

Une large gamme de services pour les entreprises et les particuliers :



lignes express régionales,

navettes touristiques,



lignes interurbaines,



transport à la demande

Renseignements : 01 64 10 29 20  
[www.veolia-transport-idf.fr](http://www.veolia-transport-idf.fr)

VEOLIA  
TRANSPORT

## Transfert des réseaux d'assainissement au SIARCE

### Une démarche responsable

*Devant les nombreuses alertes confirmant l'état déplorable des réseaux communaux d'assainissement des eaux usées et des eaux pluviales (du fait de l'absence d'entretien de ces dernières années) ainsi qu'en l'absence de schéma directeur d'assainissement des eaux usées et des eaux pluviales et de zonage de l'assainissement non collectif (ou assainissement autonome), et devant l'absence de moyens municipaux pour régler ces questions particulièrement importantes, le Conseil Municipal du 4 juillet 2008 a décidé de transférer les compétences communales en matière d'assainissement collectif et non collectif au Syndicat Intercommunal d'Assainissement et de Restauration de Cours d'Eau (SIARCE).*

Certains crient aujourd'hui au loup en laissant entendre que ce transfert de compétence entraînera une augmentation démesurée des factures d'eau potable.

Il faut savoir raison garder. En effet, l'impossibilité pour la commune de gérer correctement ses réseaux d'assainissement, particulièrement en matière d'eaux pluviales, aurait conduit à devoir faire face à de lourdes dépenses de remise en état, du fait de la non mise en application du diagnostic réalisé il y a une dizaine d'années d'une part, et de gestion de ces réseaux, d'autre part.

La décision de transférer ces réseaux est de bonne gestion, même s'il s'avère qu'elle va entraîner une très légère augmentation des factures d'eau potable, mais bien en deçà des 34% de hausse avec lesquels certains tentent de vous effrayer.

A noter qu'aujourd'hui le groupement des sept AFULS de la ZAC de la Ferme de la Verville dispose d'un interlocuteur qualifié et compétent pour répondre aux nombreuses questions qu'il se pose sur le réseau d'assainissement de ces quartiers.

### Une incidence du transfert de compétences sur la facture d'eau de 5,8 € par an !

Un état financier a été effectué lors du transfert de compétence. Il en est ressorti que dans ses budgets assainissement antérieurs, la commune n'avait pas inscrit de frais de personnel ni de gestion, alors qu'il est impossible de gérer cette compétence sans moyen. De plus, il faut constater une perte temporaire, en 2009,

de l'Aide à la Qualité de l'Exploitation (AQUEX) versée par l'Agence de l'Eau, qui ne sera de nouveau perçue qu'à compter de la mise aux normes de la Station d'Épuration (STEP) du SIARCE prévue pour la fin du 1<sup>er</sup> trimestre 2010.

Enfin, une partie non négligeable de l'augmentation de la redevance assainissement n'est pas due au transfert de compétence mais à la baisse de l'assiette volumétrique sur laquelle elle est assise du fait de la fermeture, par le Conseil général, du stade nautique départemental Maurice Herzog, qui induit une baisse de consommation de 80 000 m<sup>3</sup> sur les 710 000 m<sup>3</sup> d'eau potable consommés dans la commune en 2008.

Et pour être très précis, on constate une baisse moyenne de 2 à 3% par an de la consommation d'eau potable, ce qui du point de vue environnemental est une bonne chose, mais qui entraîne une baisse de l'assiette volumétrique servant de base pour le calcul de cette redevance d'assainissement.

En conclusion, l'augmentation du tarif de 34% de la redevance assainissement n'entraînera qu'une augmentation de 17% (17 000 €) des recettes perçues par le SIARCE.

Dans l'hypothèse d'une augmentation de 34,2%, la redevance d'assainissement sur votre facture d'eau passerait de 0,1403 €/m<sup>3</sup> à 0,1883 €/m<sup>3</sup>, ne représentant qu'une augmentation de 5,80 € pour une facture annuelle de 120 m<sup>3</sup>.

**Ce qui est peu en regard des services qui vont être rendus par le SIARCE.**

## Inauguration de l'agrandissement du Dojo Gérard Pizzonéro

7 mai



Un public nombreux a assisté à l'inauguration de l'agrandissement de 84 m<sup>2</sup> du Dojo Gérard Pizzonéro, facilitant ainsi son accès aux personnes handicapées.

Les jeunes sportifs entourent M. le Maire et Didier Changenet, le dynamique Président de l'AMAM qui compte 400 pratiquants dans les 6 disciplines, judo, karaté, aikibudo, kobudo, taichi, self-défense.

## Commémoration de la Victoire du 8 mai 1945

8 mai



Départ du cortège jusqu'au cimetière de la Sablière et dépôt de gerbes au Monument aux Morts.



## Cinq cents Judokas au 4<sup>ème</sup> challenge Gérard Pizzonéro

9 et 10 mai

Le Challenge Gérard Pizzonéro, en hommage au Président de l'AMAM disparu prématurément, est l'un des temps forts de la vie sportive de notre commune. Vingt clubs essoniens et cinq cents judokas de tous âges, de tous niveaux et toutes catégories, ont participé à ce challenge amical, sous le regard de leurs parents et amis.



## « Qu'est ce qu'on attend pour être heureux ! »

15,16 et 17 mai

Les trois représentations de la comédie musicale en hommage à Roy Ventura, montée dans le cadre de la Coordination contrat enfance jeunesse et en partenariat avec la Caisse d'allocations familiales, ont fait salle comble !

Sous la direction de Ghislain Renaud, en collaboration avec Catherine Margailan et Sandra Pinto Ragal, le Conservatoire et l'Espace culturel, une soixantaine de jeunes, recrutés par casting dès septembre, ont travaillé et répété assidûment tout au long de l'année scolaire pour produire un spectacle d'une réelle qualité.

Ça swinguait fort sur scène et dans les gradins ! Bravo aux jeunes artistes, à leurs professeurs et à tous les talents qui contribuent, une nouvelle fois, à la réussite de ce spectacle éblouissant.



## L'Ensemble Vocal de Menneçy a fêté ses 30 ans !

16 mai

Sous la direction de Daniel Dick, l'Ensemble Vocal de Menneçy, qui anime la vie musicale de notre commune depuis 1979, a donné un grand concert exceptionnel en l'Église Saint-Pierre, en présence d'un public venu nombreux apprécier le travail et la qualité d'interprétation de ses choristes, le talent des solistes, et la virtuosité de l'organiste.



## Première Braderie de Printemps avenue Darblay

17 mai

Malgré une météo matinale fraîche et pluvieuse qui n'a découragé ni les 400 exposants ni les nombreux chineurs, la braderie de Printemps a innové avec succès en s'installant sur toute la longueur de l'avenue Darblay. Cette nouvelle localisation - entre la gare et le parc de Villeroy - permet d'accueillir plus de stands qu'en centre ville, dans de meilleures conditions de sécurité et de stationnement, et sans trop perturber la circulation. La pré-réservation et la numérotation des stands évitant les bousculades du petit matin. La Braderie d'automne, toujours organisée exclusivement par les services municipaux et les élus aidés de bénévoles fidèlement dévoués, a été reconduite dans cette même configuration.



## Accueil des nouveaux Menneçois en Mairie

16 mai

Le Conseil municipal a restauré la tradition en accueillant les nouveaux Menneçois. A la suite d'une présentation par Xavier Dugoin de notre ville, de ses projets et des services municipaux, les invités ont pu échanger en toute convivialité avec M. le Maire et les élus.



En présence de membres du Conseil municipal et de Jean-Claude GILLES, Président de Menneçy Jumelage, Giles HEADLEY Président de "Countesthorpe Twinning Association" et Marie-Claire CUTILLAS Adjoint au Maire déléguée à l'Action Sociale et la Coopération décentralisée officialisent le renouvellement du jumelage lors du 25<sup>ème</sup> anniversaire.

Dans l'après-midi la Société Musicale a donné un concert en l'honneur de nos amis Anglais, suivi d'un dîner-buffet très convivial Salle Michel-Ange offert par la municipalité.

## Cérémonie de Renouveau du Jumelage avec Countesthorpe

23 mai

Dans l'après-midi la Société Musicale a donné un concert en l'honneur de nos amis Anglais, suivi d'un dîner-buffet très convivial Salle Michel-Ange offert par la municipalité.



L'échange des cadeaux : les jumelés ont eu la même idée !





## Les Fêtes de fin d'année de la Petite Enfance

**Juin**

Buffets appétissants, ambiance festive et estivale pour les fêtes de fins d'année traditionnellement organisées par les structures d'accueil de la Petite Enfance.



11 juin : Crèche Jean Bernard



26 juin : Relais assistantes maternelles



17 Juin : La Trotinette

## Trente quatre Bacheliers honorés et récompensés par le Conseil Municipal

**12 septembre**

La Municipalité a souhaité féliciter et récompenser les jeunes Menneçois ayant obtenu

brillamment leur Baccalauréat en juin 2009. Entourés de leur famille et de M Laval, Proviseur du Lycée Marie Laurencin, **34 lauréats** - 20 « Mention Bien » et 14 « Mention Très bien » - se sont vu offrir par le Conseil municipal des bons d'achat à valoir dans une librairie de la ville. Une initiative très appréciée par les lauréats et leurs parents !



## Commémoration de l'Appel du 18 Juin 1940

**18 juin**

Cérémonie au mémorial du Parc de Villeroy. En présence des Associations d'Anciens Combattants et des Elus, avec la participation de la brigade de sapeurs-pompiers et la Société musicale de Mennecy.



## 10<sup>ème</sup> Prix cycliste de la Municipalité

**30 août**

Cette course organisée par la Mairie de Mennecy et le Club Cycliste Mennecy Villeroy (CCMV) se déroule chaque année le dernier dimanche d'Août. Pour sa dixième édition, elle a réuni cette année pas moins de **175 coureurs** venus se frotter au circuit 3 km, réputé pour ses difficultés, qui traverse les rues de notre commune, répartis en 3 départ successifs. Cyclistes et supporters se sont ensuite retrouvés salle Marianne pour la remise des trophées et le verre de l'amitié.



## Inauguration des nouveaux aménagements de l'Église Saint-Pierre

**13 septembre**

Pour faciliter l'accès aux personnes à mobilité réduite, une porte a été réouverte dans le narthex et les abords de notre Église ont été réaménagés et sécurisés. En incluant le changement de la chaudière effectué au printemps 2009, le budget de ces travaux s'élève à **130 000 €**, sans compter les prestations réalisées par les services techniques de la ville, afin de minimiser les coûts. Une assistance nombreuse était présente pour inaugurer le nouvel accès et partager un verre confraternel. D'autres travaux d'entretien et de rénovation sont programmés pour 2010 notamment sur la toiture et les vitraux de la chapelle.



## L'actualité en images

## Fête de la Musique au Parc de Villeroy

**21 juin**

Plus de six heures de concert, onze groupes de la région, une programmation éclectique - du rock, de la pop, des chansons berbères du ska en passant par le blues et le reggae. Dans une ambiance estivale et festive, près de 4 000 spectateurs venus entre amis ou en famille ont assisté à cette Fête de la Musique de Mennecy, qui prend de l'ampleur d'année en année et dont le rayonnement s'étend bien au delà de la ville et des communes environnantes. Un grand bravo aussi à l'équipe culturelle et aux services techniques de la ville pour cette lourde organisation !



## La journée des Associations Menneçoises

**5 septembre**

Comme chaque année le premier samedi de septembre, **près de 70 associations**, réparties entre le forum des associations culturelles et le forum des associations sportives, respectivement dans l'« Espace culturel J. J. Robert et le complexe A. Rideau », ont présenté leurs activités à un public familial. Une occasion privilégiée pour les associations nouvellement créées de se faire connaître, et pour toutes de recruter de nouveaux adhérents auprès des visiteurs menneçois et des environs. Les 34 associations présentes au forum culturel dans l'« Espace culturel », proposaient des activités passionnantes et très diversifiées. La vie associative menneçoise a cette année encore plus prouvé son dynamisme. Au complexe A. Rideau, 36 associations sportives présentes et de nombreuses démonstrations réalisées indoor ou en extérieur. Les visiteurs les plus courageux ont même pu bénéficier d'un baptême de plongée avec bouteille grâce au dynamique club de l'« Orquoise ! Pour en savoir plus sur les associations menneçoises, connectez-vous sur [www.mennecy.fr](http://www.mennecy.fr) - guide des associations.



## Une programmation pour tous les publics. De nouveaux fauteuils pour le confort des spectateurs.

L'espace Culturel de Mennecey est incontestablement l'endroit le plus fréquenté de notre commune avec plus de 25 000 spectateurs sur la saison 2008/2009.



La municipalité a souhaité améliorer le confort de ce lieu privilégié dont les sièges n'avaient pas été changés depuis son ouverture il y a 28 ans ! Vous aurez le plaisir de découvrir les nouvelles assises de cette salle lors de nos prochaines manifestations et spectacles.

Avec le changement de la moquette, ces travaux de rénovation réalisés cet été ont représenté un budget de 91 000 €. Les séances de cinéma ont repris dès la rentrée.

Rendez-vous le 3 octobre pour l'ouverture de la saison avec le spectacle « **L'oiseau Rare** » d'Edwige Bourdy, spectacle où théâtre, humour et musique vous combleront. A noter également en ce début de saison, la venue exceptionnelle de l'**Orchestre National d'Ile de France**,

la pièce « **Ciel ma mère !** », et bien d'autres moments agréables.

Notre projet culturel visant à faciliter la fréquentation de ce lieu par tous les publics, la mise en place de la « **Carte Famille** » permettra de réunir parents et enfants autour de la magie du spectacle.

Cette saison, six spectacles bénéficieront du tarif préférentiel de cette Carte Famille, dont le prix est de **15 €** par famille et par spectacle.

Le programme complet de cette première partie de saison jusqu'à la fin de l'année est disponible dans les sites administratifs de la ville, à l'Espace Culturel, au Conservatoire et sur le site internet [www.mennecey.fr](http://www.mennecey.fr).



## Un restaurateur plaisir engagé dans le développement durable



- 795 000 convives, des enfants aux personnes âgées nous font **confiance chaque jour**.
- 10 000 produits référencés, 2 400 recettes, 300 chefs : nous **cuisinons sur mesure**.
- 1<sup>er</sup> opérateur dans le domaine des **produits bio**, avec plus de 70 villes partenaires.



### Groupe « Ensemble pour Mennecey »

[www.ensemble-pour-mennecey.net](http://www.ensemble-pour-mennecey.net)



- **Urbanisation de la zone agricole qui jouxte le stade de football du Rousset** : à notre demande, une bande de 40 m constituant une **TRAME VERTE** le long de l'AFUL des Myosotis, a été acceptée lors du Conseil du 4 juin 2009.
- **PLU Enquête publique** : le 4 juin 2009, le Conseil s'est prononcé sur l'arrêt du PLU. Une **enquête publique** se déroulera prochainement. N'hésitez pas à consulter le dossier du PLU et à **inscrire vos remarques** sur le cahier qui sera mis à votre disposition à la Mairie annexe (en face de la Poste). Vous pouvez également rencontrer le Commissaire enquêteur.
- **Projet d'implantation d'une antenne-relais au Centre commercial de la Verville** : actuellement, 16 antennes sont installées sur le château d'eau (près du Lycée). Les Menneçois doivent être informés non seulement sur les lieux d'implantation des antennes-relais mais aussi du niveau des champs électromagnétiques. La nouvelle antenne n'a pas encore été installée. Rappelons que la justice est en faveur du **principe de précaution**.
- **Butte aux Prévôts-une nouvelle sortie à la carrière était prévue** : lors du Conseil Municipal du 4 juin 2009, à notre demande, une réserve a été introduite concernant la demande d'extension de la carrière de sablon : « **l'exploitant doit s'engager à mettre en place un circuit de camions qui évite totalement le territoire de Mennecey** ».

Jouda PRAT [MmePrat@aol.com](mailto:MmePrat@aol.com) 06 71 54 90 55 (article remis en mairie le 08/09/09) Claude GARRO [claud.garro@wanadoo.fr](mailto:claud.garro@wanadoo.fr) 06 07 78 43 92



### Mieux à Mennecey

Christian RICHOMME - Brigitte PASQUES - Thierry GUEZO  
Bigit TOLLNER - Alice SEBBAG - Nicole GARINEAUD

[www.mieuxamennecey.net](http://www.mieuxamennecey.net)

[contact@mieuxamennecey.net](mailto:contact@mieuxamennecey.net) 06 32 14 75 96

**PLU.** Le 4 juin 2009, le Maire a présenté son Plan Local d'Urbanisme. Sans consultation, il renie toutes ses promesses de campagne : urbanisation du Champoreux, suppression des EVIP (Espace Vert Intérieur Protégé) en centre ville, urbanisation de l'ex-papèterie toujours polluée, densification du centre ville et augmentation du trafic en raison des 960 logements supplémentaires prévus. L'objectif du Maire étant de densifier la ville pour arriver à près de 17000 habitants d'ici à 2014. Nous sommes farouchement opposés à ce funeste projet qui aurait pour conséquence de compromettre la qualité de vie des riverains. 960 logements, c'est 2000 voitures de plus qui circulent dans la ville chaque jour, c'est 800 enfants en plus qui fréquentent les écoles et les infrastructures municipales. Alors que celles-ci sont pour certaines dans un état déplorable et demandent un effort de rénovation, que les problèmes de circulations ne sont, à ce jour, pas réglés. Il serait irresponsable d'accueillir près de 1000 logements supplémentaires dans notre commune. C'est ce discours

que nous avons tenu en Conseil municipal du 4 juin avant de quitter la séance car des documents d'urbanisme (le P.A.D.D.) avaient été modifiés à l'insu de tous (opposition et majorité). Le préfet a été avisé de ces pratiques douteuses.

**Tarifs du centre de loisirs.** Petit comparatif sur une journée repas compris : Mennecey : entre 11 et 20 €, Ris-Orangis : entre 1,77 et 8 €, Courcouronnes : entre 2,02 et 8 € et Bondoufle : entre 5,59 et 7,62 €. Ça se passe de commentaires !

**Antenne Relais à la Verville.** Une antenne relais est prévue sur le terrain communal entre le relais paroissial et le centre médical de la Verville. Alors que toute la zone est couverte en 2G, une antenne supplémentaire est inutile et l'actualité nous impose une réflexion et une temporisation sur l'implantation d'antenne à proximité d'habitations.

**Le Maire de Mennecey candidat.** Après un été à être candidat à la municipalité de Corbeil-Essonnes, c'est aux élections cantonales de 2011 que Xavier Dugoin est candidat, sur le canton de Corbeil-Essonnes, bien sûr !

## Majorité municipale

### PRIORITÉ AUX ÉCOLES

La Mairie de Mennecey a souhaité, parmi ses nombreuses actions au service des habitants, faire des écoles sa priorité numéro 1 afin de rattraper le retard pris ces dernières années.

#### • Groupe scolaire des Myrtilles

Les enseignants et parents d'élèves ont été invités en septembre à venir donner leur avis sur le projet architectural de rénovation de ce groupe scolaire. Les travaux de réhabilitation de cet établissement qui sert à la moitié du village Levitt devraient débuter au second semestre 2010.

Puis, ce sera au tour de l'école de la Verville de faire peau neuve (2012 - 2014) en étant reconstruite. Bien évidemment, les familles, enseignants et riverains seront largement consultés sur ce projet le moment venu.

#### • Travaux sur les équipements existants

Extension du restaurant scolaire de la maternelle du Clos Renault achevé, fermeture du préau de l'école élémentaire de la Jeannotte pour protéger les enfants du froid terminé, extension du restaurant scolaire de la Jeannotte entamée avant la fin de l'année et démarrage prochain

de la création d'une salle de motricité et d'une salle de classe supplémentaire à l'école de la sablière sont quelques uns des multiples chantiers lancés par la Mairie pour l'amélioration des écoles de nos enfants.

#### • Restauration scolaire

Le passage en liaison froide au 1er octobre afin d'assurer une meilleure sécurité sanitaire s'accompagne d'une remise à niveau des équipements des cantines et de travaux dans les restaurants scolaires pour plus d'un million d'euros et de l'introduction du « bio » dans les menus afin d'aller au-delà des prescriptions du Grenelle de l'environnement...

#### • Soutien éducatif

Depuis son installation, la Majorité municipale a revalorisé de 10 % les subventions attribuées à la Caisse des écoles qui apporte des moyens supplémentaires aux enfants et aux enseignants. De même, la Mairie a souhaité offrir des dictionnaires aux élèves de CE1 ou encore récompenser les bacheliers menneçois ayant obtenus des résultats particulièrement signalés.

Contact : [croireetvouloir@gmail.com](mailto:croireetvouloir@gmail.com)

# L'actualité des Associations

## Les petits frères des Pauvres

### Les petits frères des Pauvres de la Vallée de l'Essonne

Les **petits frères des Pauvres de la Vallée de l'Essonne** ont organisé en juin une semaine de vacances à Cabourg avec des personnes âgées, seules et en difficultés, de notre commune et des communes voisines. D'autres personnes encore auraient besoin d'accompagnement. Vous qui visitez une personne en particulier se trouvant dans cette situation, **rejoignez notre association pour un travail en équipe.**

**De même, si vous connaissez près de chez vous des personnes âgées isolées, n'hésitez pas à nous contacter. Elles ont besoin de nous !**

#### Contactez-nous :

correspondante sur **MENNECY** :  
Mme Françoise MOYER  
Tél. : 01 64 93 40 73

#### Tous secteurs :

Michel GIROD  
Tél. : 01 69 90 37 13  
[petitsfreres.valessonne@orange.fr](mailto:petitsfreres.valessonne@orange.fr)

## Foire aux vins et produits du terroir 23 - 24 - 25 octobre



*Foire aux vins  
et produits du terroir*

Organisée par les Lions Clubs d'Evry et de Mennechy  
Rue Gambetta - 77100 Mennechy

23 - 24 - 25 Octobre 2009  
Salle MICHEL AODDÉ  
Parc de Villeroiy à Mennechy

Dîner vendredi et samedi soir.  
Buffet samedi midi.

Entrée 2 euros - Dégustation gratuite  
Verre à dégustation offert

Partenariat assuré

Renseignements et Réservations  
Harvèl CHICHEREAL  
Tél. : 06 74 49 48 78

Lions Clubs d'Evry et Mennechy

## APCE 91 Aide à la famille

### La médiation familiale

Elle s'adresse à tous les couples qui se séparent ou projettent une séparation ou un divorce. Le but est de **trouver des solutions aux conflits, dans l'intérêt de chacun des membres de leur famille.**

Dans les situations de rupture, pour renouer le fil du dialogue et décider ensemble des changements et de l'organisation de la vie de chacun.

#### Pour qui ?

- Parents, mariés ou non.
- Pendant ou après une séparation, un divorce.
- Grands enfants et leurs parents, entre autonomie et dépendance.
- Grands-parents avec les parents au sujet des petits-enfants.

#### Pourquoi ?

- Reprendre le dialogue.
- Aborder différemment les conflits familiaux.
- Trouver des solutions concrètes, dans l'intérêt de chacun, plus particulièrement les enfants.
- Permettre aux enfants de conserver des relations avec chacun de leurs parents.

#### Comment ?

- Par une série d'entretiens. Les personnes concernées sont reçues ensemble, ou séparément puis ensemble. Le 1<sup>er</sup> entretien est gratuit, puis une participation financière est demandée, adaptée aux revenus de chacun.

#### Avec qui ?

- Un médiateur familial, professionnel qualifié, neutre, garant de la confidentialité des entretiens dans le respect d'un code de déontologie. La consultation conjugale et familiale. Elle aide les personnes, couples ou familles en conflit à dépasser la crise, rétablir une communication, reconstruire un projet de vie seul, à deux ou en famille.

#### Pour qui ?

- Les personnes individuellement, les couples ou familles.

#### Pourquoi ?

- Retrouver une communication, renouer des relations affectives familiales ou conjugales vivantes, se préparer à vivre une séparation et surmonter les blessures.

#### Comment ?

- Un ou plusieurs entretiens d'environ une heure, individuels ou en couple. Le 1<sup>er</sup> entretien est gratuit, puis une participation financière est demandée, adaptée aux revenus de chacun.

#### Avec qui ?

- Un conseiller conjugal, professionnel qualifié, neutre, garant de la confidentialité des entretiens dans le respect d'un code de déontologie.

### L'APCE 91, association pour le couple et l'enfant en Essonne

Créée en 1989 sur l'Essonne, membre de l'Association française des centres de consultation conjugale (AFCC).

- 7 professionnels à l'écoute des familles.
- 1 chargée de la communication et du développement.

Jacques Lieutaud, son président, souligne la compétence de l'association :

« Elle est centrée sur les relations intrafamiliales, dans l'importance de leur dimension affective. Cette compétence repose sur la formation spécifique de nos intervenants. Nos interventions visent à aider les personnes à gérer leurs relations, plus particulièrement leurs relations affectives, base d'un équilibre familial dans lequel les enfants peuvent se développer avec confiance. »

#### Contact :

Tél. : 01 69 81 93 35  
Internet : [www.couple-enfant-91.org](http://www.couple-enfant-91.org)  
**Permissions :**  
à Mennechy au CCAS sur RDV

## L'anglais pour les enfants avec les relais mini-schools

### Rentrée 2009-2010

Dès octobre 2009, les enfants de 6 à 10 ans pourront débuter ou poursuivre une **initiation à l'anglais** à Mennechy, chez deux mères - hôtesse. Trois petits groupes de 8 à 12 enfants. Une heure par semaine. **Méthodes ludiques** (chansons, cirque, jeux, saynètes...). **Animatrice bilingue** formée à nos méthodes. Suivi pédagogique. Animations tout en anglais le mercredi après midi ou le soir après la classe. **Un groupe d'enfants de 3-5 ans devrait aussi débuter chez une nouvelle**

**mère-hôtesse** : parents d'enfants et candidatures mère-hôtesse sont prises de se manifester.

### Renseignements et inscriptions dès maintenant :

Mme Aubert  
Tél. : 01 69 90 59 91  
Mme Marchand  
Tél. : 09 50 27 05 23  
L'animatrice Mme Garabedian  
Tél. : 06 07 13 50 49  
Déléguée régionale Mme Bonnet  
Tél. : 01 64 88 46 06  
ou [laure.bonnet@free.fr](mailto:laure.bonnet@free.fr)  
[www.mini-schools.com](http://www.mini-schools.com)

Mennechy Actualités - N°6 - Sept. 2009  
Mairie de Mennechy  
91540 Mennechy  
Tél. : 01 69 90 30 30  
Fax : 01 64 57 01 41  
[www.mennechy.fr](http://www.mennechy.fr)

Directeur de la publication  
Xavier BUGUIN, Maire  
Bédacteur en chef  
Elisabeth MASSEUR, Conseiller municipal,  
Responsable de la communication

Impression  
Plaquette Impression Impairement marquée :  IMPRIM'VERT  
Lisses - Tél. : 01 64 97 50 34

Tirage : 6 000 exemplaires - Impression sur papier respectant les critères d'une gestion durable des forêts.